

FICHE DE POSTE

Intitulé de l'emploi : Responsable de service

Intitulé du poste : Responsable Service Paysages et Espaces Verts

Cadre statutaire :

Catégorie C ou B

Cadre d'emploi des Agents de Maîtrise Territoriaux ou des Techniciens

Missions :

Il propose et met œuvre la politique paysagère de la collectivité. **(mission 1)**

Il pilote le service « Paysages et Espaces Verts » et en assure la gestion administrative. **(mission 2)**

Positionnement hiérarchique :

Supérieur hiérarchique direct : Responsable du CTM

Nombre d'agents encadrés : 7 pendant l'année, 10 pendant la saison estivale

Lieux d'exercice des fonctions :

Commune de Bidart

Relations fonctionnelles :

- Coopération avec le Responsable du CTM pour échanger des informations et recevoir des directives.
- Relations avec le Directeur des Services Techniques qui lui donne les objectifs du service.
- Relations avec l'assistance de direction du CTM et avec les élus pour échanger des informations.
- Relation directe et quotidienne avec les chefs d'équipe et agents du Service Paysage et Espaces Verts dont il est responsable pour donner les directives et participer aux activités d'entretien des espaces verts.
- Coordination/coopération avec les autres responsables de Services (Voirie Propreté et Bâtiments Logistique).
- Relations avec le Service Comptabilité qui contrôle et suit le budget.

- Relations avec les entreprises pour l'approvisionnement des plantes et du matériel d'entretien.
- Relations avec les entreprises de sous-traitance des Espaces Verts pour l'entretien des sites de la commune.
- Relations avec les administrés pour répondre à leurs questions ou les orienter.

Activités et tâches :

Activités principales :

Mission 1 : Il propose et met œuvre la politique paysagère de la collectivité.

Proposer une stratégie opérationnelle dans le cadre de la transition écologique des territoires et de la qualité de vie des citoyens :

- Établir un programme concret en matière de biodiversité, de gestion de l'eau, de végétalisation des espaces et d'adaptation au changement climatique tenant compte de l'état des lieux et de la volonté des élus.
- Définir des objectifs stratégiques et opérationnels en fonction des priorités retenues et des moyens alloués.
- Élaborer les actions en découlant et les inscrire dans le projet de service.
- Évaluer annuellement les impacts des actions au moyen d'indicateurs préalablement établis.
- Proposer de nouvelles actions dans une démarche d'amélioration continue.

Mener une politique durable dans la gestion des espaces verts :

- Revoir les techniques d'arrosage des massifs et terrains de sports.
- Atteindre les objectifs de disparition totale des produits phytosanitaires sur la commune
- Consolider la démarche de gestion différenciée et durable des sites.
- Promouvoir des démarches de gestion intégrée incluant une approche participative avec les habitants (sensibilisation et responsabilisation).
- Développer une prise en compte systématique des écosystèmes et des principes d'économie circulaire (gestion des sols, des déchets...)

Mission 2 : Il pilote le service et en assure la gestion administrative.

Superviser au quotidien le service Paysages et Espaces Verts :

- Organiser et manager le service afin de mener à bien les projets définis précédemment et les activités récurrentes.
- Choisir les options techniques à mettre en œuvre pour la création et la gestion des espaces verts, du patrimoine arboré et du fleurissement.
- Animer des réunions régulières (information, coordination, évolution des chantiers, imprévus, problèmes).
- Créer/Établir les plannings d'activité des équipes du service.

- Contrôler le respect des plannings et des échéances des chantiers.
- Participer à l'entretien courant des espaces verts pour épauler les équipes du service.
- Résoudre les problèmes rencontrés par les agents du service dans l'exercice de leurs activités et régler ponctuellement les conflits entre les administrés et les agents.
- Gérer les absences, les congés et les questions des agents.
- Garantir la mise en œuvre des consignes de sécurité sur les postes de travail et les chantiers.
- Évaluer annuellement les agents et définir les besoins en formation (maintenance préventive des machines et les techniques professionnelles et phytosanitaires).
- Contrôler l'ensemble des travaux confiés aux équipes et aux entreprises de sous-traitance.
- Contrôler le bon respect du suivi de l'entretien du matériel.
- Rendre compte des activités du service.

Garantir la bonne gestion administrative et budgétaire du service espaces verts :

- Réceptionner et traiter les courriers et mails.
- Assurer le réapprovisionnement des stocks en fournitures, en machines et en fleurs (achat et renouvellement).
- Élaborer un budget prévisionnel pour le renouvellement du matériel.
- Établir un suivi des coûts liés aux interventions du service (en fournitures et en main d'œuvre).
- Tenir des indicateurs de fonctionnement du service et rendre compte.
- Gérer le budget alloué au service en contrôlant l'évolution.
- Suivre l'exécution des marchés.
- Optimiser la proportion entre la sous-traitance et la régie.
- Contrôler avec le comptable la bonne imputation des comptes avec les factures et l'évolution des dépenses.
- Effectuer des demandes d'achats des machines, pièces de maintenance et fournitures au service comptable (devis demandé aux fournisseurs, demande d'achat, réceptionner le bon de commande, achat du matériel souhaité).

Contrôler et réaliser le suivi permanent de la bonne maintenance des équipements sportifs et paysagers :

- Effectuer des visites de contrôle sur tous les sites entretenus.
- Déterminer les priorités d'actions si besoin.
- Donner les consignes aux entreprises en cas d'événement près des chantiers.
- Surveiller les équipements pour anticiper l'entretien des divers espaces à la charge des équipes dont il est responsable.

Fonctions Spécifiques :

Participer aux opérations d'urgences en cas de catastrophes naturelles et travail d'astreinte (tempête, gelée, inondations).
Participer aux activités de logistique et de festivités portés par le Centre Technique Municipal.

Compétences :

Savoir :

- Management des équipes et gestion des conflits ;
- Maîtrise des techniques de pilotage et d'animation d'équipe ;
- Organisation et optimisation du travail ;
- Maîtriser des outils informatiques pour la bureautique et l'utilisation des progiciels ;
- Pratiquer la commande publique ;
- Connaissance de la gestion budgétaire d'une Collectivité Territoriale ;
- Maîtrise des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail ;
- Savoir rendre compte à sa hiérarchie ;
- Savoir prendre des initiatives ;
- Conserver, motiver les ressources des services.

Savoir faire :

- Organisation technique et gestion de chantiers ;
- Connaissance, organisation, gestion technique et administrative de travaux dans le domaine des espaces verts (patrimoine arboré, gestion durable, fleurissement, création d'espaces verts urbains, arrosage) ;
- Effectuer des opérations de recensement, d'inventaire du patrimoine vert de la Collectivité ;
- Élaborer le guide de maintenance des espaces verts ;
- Attribuer un code qualité aux différents types d'espaces verts et établir pour chacun d'eux les protocoles de gestion ;
- Émettre des propositions et des solutions techniques en matière d'aménagement des espaces verts ;
- Connaissance des techniques d'identification, de suivi d'évolution de la flore indigène, exotique, ornementale ;
- Guider et contrôler l'exécution des travaux et leur conformité aux règles de l'art et aux exigences de sécurité ;
- Organiser des réunions de chantiers et rédiger les comptes rendus ;
- Coordination les activités des entreprises sur les chantiers en lien avec les exploitants des sites concernés ;
- Planifier et contrôler la réalisation des travaux ;
- Adapter et actualiser le planning quotidien des activités du chantier en fonction des contraintes (problèmes techniques, retards, etc.) ;
- Repérer et gérer les dysfonctionnements ;
- Conduire les entretiens professionnels annuels ;
- Vérification de la conformité des travaux effectués par les entreprises ;
- Lire et comprendre un plan et un contrat ;
- Établir les métrés contradictoires de travaux ;
- S'assurer des quantités réalisées et les valider.

Savoir être :

- Être attentif ;
- Être diplomate et respectueux ;
- Avoir l'esprit d'équipe ;
- Être consciencieux ;
- Être capable de travailler en autonomie ;
- Être autonome dans l'organisation du travail.

Conditions et contraintes d'exercice :

- Travail sur le terrain au sein des équipes en toutes saisons ;
- Contraintes suite à l'activité physique marquée ;
- Déplacements fréquents sur le territoire de la collectivité ;
- Horaires réguliers avec amplitude variable en fonction des obligations du service public (réunions avec les élus, astreintes en cas d'intempéries) ;
- Peut être exposé aux situations de travailleur isolé ;
- Astreinte technique par roulement.

Responsabilité d'un budget : OUI

- Gestion d'un budget de fonctionnement pour le règlement des entreprises extérieures, l'élagage des arbres, pour l'achat de matériels divers
- Gestion d'un budget d'investissement pour le paiement des machines

Formations et qualifications nécessaires :

De formation jardinier – paysagiste ;
Poste nécessitant de l'expérience sur un type d'emploi similaire ;
Permis B obligatoire et Permis BE souhaité

Durée moyenne pour maîtriser le poste : 1 mois pour avoir une bonne connaissance du Service Paysages Espaces Verts, des Services Municipaux en général, et du territoire communal.

Moyens mis à disposition : Un véhicule, un bureau, un portable

Evolution possible du poste : Evolution statutaire et d'encadrement d'autres services des ST.

Observations de l'agent :

Date :

Signature :